

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Ré

Mo
b***26007445***Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi**08 JAN. 2026****Le Greffier**
GreffeN° d'entreprise : **0456 640 861****Nom**(en entier) : **JACQUES REMY ET FILS**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE ANONYME**Adresse complète du siège : **RUE D'EDIMBOURG, 70 - 6040 JUMET****Objet de l'acte : NOMINATION D'UN COMMISSAIRE**

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 23/12/2025

L'assemblée aborde l'ordre du jour :

Afin d'uniformiser les dates de nomination du commissaire au sein du groupe, à l'unanimité, l'assemblée décide d'appeler avec effet immédiat à la fonction de commissaire la SRL CDP Partners - DE WULF & C°, square de l'Arbalète 6 à 1170 Bruxelles, pour une durée de 3 années.

Le mandat viendra à expiration lors de l'Assemblée Générale des actionnaires devant se prononcer sur les comptes annuels de l'exercice 2027.

NCR MANAGEMENT SRL (Représentée par)
REMY NICOLAS

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/01/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).